

M. WELSH : Non.

M. McLELLAN : Ceux qui transportaient les malles, il y a dix ou vingt ans, ou même cinq ans, admettront que la construction du chemin de fer jusqu'au Cap Tormentine a abrégé considérablement la durée du passage. Il y a quelques années, on se plaignait de la traversée des détroits par les bateaux brise-glace, et des accidents arrivaient fréquemment. C'était pourtant la même gestion, et peut-être aussi les mêmes capitaines que ceux employés avant l'entrée de l'île dans la Confédération. Je demandai au maître général des postes, lorsque j'étais à la tête du département de la marine, de me confier ce service, vu que je croyais pouvoir organiser un meilleur système pour traverser les détroits que celui qui existait, ou qui avait existé avant la confédération. Je confiai ce service à un homme possédant plusieurs années d'expérience pour la navigation d'hiver dans le golfe, et j'établis un système amélioré. Je propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

MESSEGE DE SON EXCELLENCE.

Sir CHARLES TUPPER : Je présente un message de Son Excellence le gouverneur général.

M. L'ORATEUR lit le message comme suit :

LANSDOWNE.

Le gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations des sommes requises pour le service du Dominion pendant l'année expirant le 30 juin 1889, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, le gouverneur général recommande ces estimations à la considération de la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 1er mars 1888.

Sir CHARLES TUPPER : Je propose que le dit message et les dites estimations soient référés au comité des subsides.

La motion est adoptée.

AJOURNEMENT.—LES ESTIMATIONS.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je propose l'ajournement de la Chambre.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je félicite le ministre des finances pour la promptitude avec laquelle il a soumis les estimations, et je puis ajouter que cette promptitude est propre à favoriser l'expédition des affaires. L'honorable ministre est-il prêt à nous dire s'il doit, ou s'il ne doit pas faire bientôt son exposé financier.

Sir CHAS. TUPPER : Je ne puis dire encore quand je pourrai faire cet exposé ; mais j'informerai l'honorable monsieur et la Chambre que notre intention est de procéder immédiatement à l'examen des estimations. La pratique, en Angleterre, comme l'honorable monsieur le sait, est de procéder à cet examen longtemps avant que le chancelier de l'échiquier dépose son budget, et nous voulons pareillement procéder à l'examen des estimations avant l'exposé financier.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : C'est une innovation, et je ne suis aucunement disposé à m'y objecter. Je n'ai aucun doute que cette innovation a été mûrement pensée, et je sais que l'on procède de cette manière en Angleterre. De fait, j'y trouve certains avantages. Je comprends donc que l'honorable monsieur n'a pas l'intention de procéder avant mardi, ou vendredi prochain.

Sir CHAS. TUPPER : Non.

M. MITCHELL : Le comité des comptes publics ferait bien, par conséquent, de s'assembler immédiatement, parce qu'il importe, avant de voter plusieurs crédits, que nous sachions d'abord comment l'argent voté, l'année dernière, a été dépensé.

M. LAURIER : Je suggère aussi que le comité des privilèges et élections soit convoqué bientôt, vu qu'il est saisi d'une affaire des plus importantes.

RAPPORTS DEMANDÉS

Liste des " Unions ouvrières ", qui se sont conformées aux dispositions de l'Acte 35 Vic. ch. 30, et Acte concernant les Unions ouvrières, avec indication de la date dans chaque cas.—(M. Amyot.)

Ces demandes sont accordées, et la Chambre s'ajourne à 6 heures p. m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 2 mars 1888.

L'Orateur ouvre la séance à 3 heures.

PRIÈRE.

BILLS PRIVÉS—EXTENSION DE DÉLAI.

M. WOOD (Brookville) :—Je propose que le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés soit étendu jusqu'au 24 mars courant, et que le temps pour présenter des bills privés soit prolongé jusqu'au 29 mars.

La motion est adoptée.

PREMIÈRES LECTURES.

Bill (n° 8) constituant en corporation la Compagnie de Tunnel du Canada et du Michigan.—(M. Patterson Essex.)

Bill (n° 9) concernant les Compagnies de chemins de fer du Canada-Sud et d'Erie et Niagara.—(M. Ferguson (Welland).)

COALITIONS COMMERCIALES.

M. WALLACE (York) : Je propose que le comité spécial chargé de faire une enquête et un rapport sur la nature, l'étendue et les effets de certaines coalitions commerciales obtienne l'autorisation d'employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

La motion est adoptée.

RAPPORT OFFICIEL DES DÉBATS.

M. DESJARDINS : Je propose que le premier rapport du comité nommé pour surveiller la publication du rapport officiel des Débats de cette Chambre, soit adoptée. Je dois dire que ce rapport contient trois recommandations. D'abord, la nomination de M. Owens à la charge laissée vacante par feu M. Eyvel. M. Owens nous a été recommandé comme un des sténographes les plus compétents que nous puissions trouver ici ; de sorte que, après réflexion, le comité recommande sa nomination. La deuxième recommandation est qu'une gratification égale à deux mois de salaire soit accordée à la veuve du regretté M. Eyvel, vu les circonstances qui ont accompagné sa mort. Enfin nous avons été obligés de faire la troisième recommandation depuis les deux dernières années ; elle a trait aux arrangements à prendre pour l'impression du compte-rendu officiel des Débats, car il nous a été impossible d'appliquer les règlements adoptés à ce sujet par la Chambre au mois de juillet 1885. Nous espérons que ce sera la dernière année où nous demanderons de continuer cet arrangement ; car nous croyons que l'imprimerie du gouvernement sera en opération à la prochaine session. Le rapport recommande aussi de laisser la reliure des Débats au même entrepreneur que l'année dernière, et cela, aux mêmes conditions.